

Source : <http://www.novethic.fr/empreinte-terre/climat/isr-rse/accord-de-paris-les-4-enjeux-forts-de-la-cop23-144988.html>

Téléchargement 07 11 2017

Publié le 06 novembre 2017

EMPREINTE TERRE

Accord de Paris : les quatre enjeux clés de la COP23

La COP23 s'ouvre ce lundi 6 novembre à Bonn, en Allemagne. Pour la première fois, ce sommet climatique a été placé sous la présidence d'un petit État insulaire, les îles Fidji, afin d'alerter sur l'urgence d'agir. Avant tout technique, cette COP doit servir à poser les bases de la mise en œuvre concrète de l'Accord de Paris d'ici fin 2018, afin de pousser les États à revoir leurs engagements climatiques à la hausse.



RAC

Le climat est devenu la première préoccupation pour un nombre grandissant de citoyens à travers le monde. Selon un sondage Ifop pour le WWF, publiée vendredi 3 novembre. Les risques liés au changement climatique arrivent en tête en France, Allemagne, Italie, Australie et aux États-Unis, devant les risques alimentaires, industriels ou encore liés au nucléaire civil.

Pour y faire face, 196 États se réunissent à compter de ce lundi 6 novembre et pendant deux semaines à Bonn, en Allemagne, pour la COP23, la 23e conférence climatique. Pour la première fois, ce sommet est placé sous la présidence d'un petit État insulaire, les îles Fidji, qui subissent déjà de plein

fouet les impacts du changement climatique.

Cette COP est forcément moins médiatique que la COP21 en 2015 qui a vu se concrétiser l'Accord de Paris ou que la COP22 de 2016 qui a suivi l'élection du climat-sceptique Donald Trump aux États-Unis. Pourtant elle est essentielle dans la mise en place des engagements climatiques des états. Car les trois prochaines années sont décisives pour mettre le monde sur les rails d'un réchauffement limité à 2°C, voire 1,5°C. Or, selon l'ONU environnement, [les engagements nationaux nous placent pour l'instant sur une trajectoire à plus de 3°C.](#)

1) Les dialogues de Talanoa pour une discussion consensuelle

L'un des premiers objectifs de cette COP23 est de poser les bases du "dialogue de facilitation" qui doit démarrer en 2018 afin de parvenir à une révision à la hausse des contributions nationales avant 2020. *"C'est une étape cruciale pour fixer des règles équitables et transparentes d'application de l'Accord de Paris d'ici la prochaine COP. L'objectif est de quitter Bonn avec un projet de texte de négociation, qui pourra être étoffé au cours de l'année"*, explique Gebru Jember Endalew, la présidente du groupe des pays les moins avancés. Pour cela, la présidence fidjienne va s'appuyer sur les dialogues de Talanoa, un terme fidjien qui invite à "parler avec son coeur". Ceux-ci se veulent *"inclusifs, participatifs et transparents"*, précise Nazhat Shameem Khan, négociatrice en chef de la présidence de la COP23.

2) L'épineuse question des financements

Ils forment la clé de voûte de la justice climatique. Mais en 2020, 20 % seulement des financements climats seront alloués aux pays les plus pauvres alors qu'ils sont en première ligne. Selon Oxfam (1), les plus pauvres sont cinq fois plus victimes des déplacements climatiques. *"Des discussions techniques sont prévues sur la comptabilisation des financements climats car certains pays développés n'hésitent pas à gonfler leur effort en comptant par exemple des projets dont une petite partie seulement est liée au climat"*, dénonce Armelle Lecomte, chargée de plaidoyer au sein de l'ONG. Le Fonds vert pour le climat a jusqu'ici reçu des promesses de dons de 10,3 milliards de dollars, bien loin des 100 milliards promis à l'horizon 2020.

3) Les pertes et dommages comme troisième pilier de l'accord

Il a été l'un des principaux points d'achoppement des négociations de la COP21, un compromis ayant été trouvé *in extremis*. Le mécanisme des pertes et dommages, instauré en 2013, englobe la gestion des risques, l'assurance climat et l'indemnisation des pays touchés. *"Ce sujet doit devenir le troisième pilier de l'Accord de Paris aux côtés de l'adaptation et l'atténuation, plaide Fanny Petitbon de Care France. Mais nous faisons face à l'immobilisme des pays développés sur le financement des pertes et des dommages car ils considèrent que cela reviendrait à signer un chèque en blanc. Nous appelons à ce que la question soit intégrée à la revue des efforts."* Lors de la pré-COP, les discussions sur les pertes et dommages ont été vives, elles le resteront sans doute pendant la COP23. Un plan de travail sur les financements pourrait toutefois être retenu.

4) L'impact du retrait américain reste la principale inconnue

Une délégation américaine sera emmenée par Thomas Shannon, un diplomate de carrière très respecté. *"Le message que nous avons reçu est qu'il souhaitait participer de façon constructive"*, assure Nazhat Shameem Khan. L'administration Trump souligne qu'elle a bien l'intention de faire entendre sa voix afin de *"protéger ses intérêts"*, notamment face à la Chine. Depuis l'annonce du retrait américain, le

deuxième plus gros émetteur au monde a pris une position de leadership dans les négociations climatiques. "C'est la Chine qui avait envoyé l'une des plus grandes délégations à la pré-COP, révèle l'ambassadrice fidjienne. Elle sera très influente au sein des dialogues de Talanoa." Une attention toute particulière sera aussi portée au cas de la Russie, seul pays du G20 avec la Turquie, qui n'a pas ratifié le texte à l'heure actuelle (voir carte ci-dessous).



À ce jour 195 pays ont signé l'Accord de Paris (seule la Syrie ne l'a pas fait, rejointe par les États-Unis) et 169 pays l'ont ratifié (cliquez sur la carte pour l'agrandir).

Concepcion Alvarez @conce1

(1) Voir [l'étude d'Oxfam](#).